

**Procès-verbal de la cinquième assemblée régulière de l'année 2018 du conseil
d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le mercredi 23 mai 2018,
à 19 h, à l'École nationale d'administration publique, 555, boulevard Charest Est.**

PRÉSENCES :

Mmes	Véronique Chabot	Administratrice (2019)
	Kamille Leclair	Administratrice (2018)
	Michèle Paradis	Secrétaire (2020)
	Lise Côté Commeau	Administratrice (2020)
	Alexandrine Cardin-Dubé	Administratrice cooptée (2019)
MM.	Tristan Gagnon	Administrateur (2019)
	Simon Gauvin	Président (2019)
M.	Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal (membre non-votant)

Il y a quorum.

ABSENCES :

Aucune

AUTRES PRÉSENCES :

M. Daniel Leclerc, Ville de Québec, conseiller en consultations publiques

Outre les noms mentionnés ci-dessus, 11 personnes assistaient à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

18-06-1	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-06-2	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
18-06-3	Présentation des administrateurs	
18-06-4	Présentation de Verdir Saint-Roch des projets pour 2018	19 h 05
18-06-5	Adoption des procès-verbaux du CA du 26 avril 2018 <ul style="list-style-type: none">• Adoption• Affaires découlant du procès-verbal	19 h 35
18-06-6	Période d'information du conseiller municipal	19 h 40
18-06-7	Période de questions et commentaires du public	20 h 00
18-06-8	Fonctionnement interne du conseil de quartier	20 h 15

	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination des officiers du Conseil d'Administration • Nomination des signataires des effets bancaires • Nomination d'administrateurs cooptés 	
18-06-9	Demandes et projets divers	20 h 20
18-06-10	Dossiers de travail <ul style="list-style-type: none"> • Comité vigilance Port de Québec et projet Mon environnement ma santé • Verdir Saint-Roch • Les Valoristes • Table des conseils de quartier pour le réseau cyclable • Grand ménage dans Saint-Roch • Chefs en herbe 	20 h 25
18-06-11	Enjeux divers <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle politique de participation publique de la ville de Québec • Le G7 dans le quartier 	20 h 40
18-06-12	Période de questions et commentaires du public	20 h 50
18-06-13	Trésorerie <ul style="list-style-type: none"> • Budget et état des revenus et dépenses • Paiement pour le secrétariat de rédaction • Ouverture d'un compte à la Caisse d'économie solidaire 	20 h 55
18-06-14	Correspondance	21 h 00
18-06-15	Annonces <ul style="list-style-type: none"> • Masse critique Vélo Rave – Samedi 26 mai • Corvées à venir <ul style="list-style-type: none"> o L'Accorderie de Québec & Verdir Saint-Roch - Vendredi 25 mai, 13h o La Société de la Rivière Saint-Charles & La Barberie - Samedi 26 mai, 13h o Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch, Projet LUNE & L'Anti Bar & Spectacles - Jeudi 31 mai, 13h o Bien vivre à Saint-Roch - Samedi 2 juin, 9h30 • Projection publique du documentaire sur le Bassin Louise – Lundi 18 juin • Consultation pour l'élaboration de la politique de participation publique – Jeudi 31 mai 	
18-06-16	Divers	
18-06-17	Levée de l'assemblée	21 h 05

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions

ORDRE DU JOUR

18-05-1 Ouverture de l'assemblée

M. Simon Gauvin, président, procède à l'ouverture de la cinquième assemblée régulière de 2018 du conseil d'administration du Conseil de Quartier de Saint-Roch.

18-05-2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Simon Gauvin procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE MME MICHÈLE PARADIS DUMENT APPUYÉE PAR M. TRISTAN GAGNON, IL EST RÉSOLU d'adopter, l'ordre du jour de la cinquième assemblée régulière de 2018 du Conseil de quartier de Saint-Roch.

Adoptée à l'unanimité

18-05-3 Présentation des administrateurs

M. Simon Gauvin invite les administratrices et les administrateurs à se présenter respectivement.

18-05-4 Présentation de Verdir Saint-Roch des projets pour 2018

Mmes Suzie Genest et Lisa Ann Allain se présentent à l'avant.

Mme Suzie Genest rappelle la création de la concertation Verdir Saint-Roch, soit un regroupement de plusieurs organismes, citoyens et entreprises du quartier dont l'objectif est de verdir le quartier via plusieurs projets. La structure horizontale se décline en plusieurs comités (aménagement, programmation, gestion etc.) et personne n'est rémunéré à l'exception d'une coordonnatrice.

Verdir St-Roch mène le projet de potager collectif, à ne pas confondre avec un jardin communautaire, s'occupe de l'entretien, anime des ateliers ainsi qu'une programmation d'activités connexes pour favoriser l'appropriation du jardinage. Il y a aussi des sites satellites menés à travers la concertation Verdir St-Roch.

Il y a un nouveau projet qui a vu le jour à l'automne dernier, qui vise à contrer les îlots de chaleur grâce à la plantation d'arbres et arbustes fruitiers. Ces derniers sont et seront plantés dans des lieux différents dans le quartier, par des organismes ou résidents, même jusque dans le quartier Saint-Sauveur et ce, sur des lieux privés. Une photo de l'ancien terrassement de La Nef est présentée, avant et après la plantation. La dernière plantation a eu lieu au 201, rue du Roi. Le projet vise également à être éducatif. Par exemple, un jeu sur la permaculture a été réalisé pour faire de la formation dans les écoles. Pour terminer, des objets fabriqués en crochet en forme de fruits et légumes seront vendus pour servir à l'autofinancement de la concertation.

On annonce également la tenue d'une des prochaines corvées de ménage dans le quartier, soit celle de l'Accorderie qui aura lieu le vendredi 25 mai à 13h. Il y aura aussi le lancement de la bière collaborative entre la Barberie et la Brasserie artisanale La Korriganne au profit de Verdir St-Roch, le mercredi 30 mai en 5 à 7 aux deux endroits.

Q: Mme Michèle Paradis demande si ont doit avoir travaillé sur le projet pour cueillir dans le potager.

R: On lui répond que non, mais qu'il faut tout de même être vigilant. Des instructions sont placées, mais ce ne sont pas tous les gens qui les lisent et respectent les recommandations.

Q: M. Pierre-Luc Lachance demande si la concertation est à la recherche de nouveaux

terrains à exploiter.

R: Il est difficile d'ajouter des charges supplémentaires, mais il est possible d'aider à partir un nouveau terrain. Il y aura un 2e site à exploiter prochainement en collaboration avec Nature Québec, mais il y a actuellement un chantier sur celui-ci alors le projet a été déplacé à l'an prochain. En gros, pour ajouter des terrains, il faut plus de gens impliqués. On ajoute également, pour le bénéfice des intéressés, que les personnes qui désirent planter un arbre fruitier n'ont qu'à contacter Verdir Saint-Roch.

Q: M. Simon Gauvin demande s'il y a des critères spécifiques pour faire partie de la concertation, en parlant des lieux.

R: La limite n'est seulement que les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. D'ailleurs, des discussions sont entamées avec le comité citoyen de Saint-Sauveur en raison de leur plan de développement durable qui contient un objectif de verdissement. Il y aurait également une collaboration avec le nouveau guichet d'arbres disponibles à la Ville de Québec.

Q: Un citoyen demande si le projet de construction au coin des rues Caron et Saint-Vallier comprendra un processus de consultation pour l'aménagement du lieu et que, entre autres, Verdir Saint-Roch serait bien placé pour être consulté.

R: M. Pierre-Luc Lachance lui répond que des raisons logistiques empêchent l'aménagement du lieu et qu'actuellement, des commerces sont mobilisés pour y installer une place éphémère.

Q: Un citoyen demande si des bacs à compostage pourraient voir le jour avant 2021 à cet endroit.

R: M. Pierre-Luc Lachance souligne que les organismes du milieu peuvent déposer un projet de place éphémère qui servirait de base pour le projet permanent.

Q: Un citoyen demande si les projets de Verdir Saint-Roch prennent place sur des lieux privés.

R: On lui répond que oui, le projet d'arbres fruitiers est concentré sur des terrains privés.

Q: Un citoyen demande s'il y aura une réflexion intégrée avec d'autres projets, tels que le fleurissement ou la pollinisation.

R: La concertation Verdir Saint-Roch n'est pas officiellement dans une réflexion intégrée, puisqu'elle aurait bien besoin de partenaires experts pour les abeilles et fleurs, par exemple.

Q: Un citoyen suggère que la démarche de concertation soit davantage dans une réflexion intégrée.

R: On souligne les difficultés de financement de Verdir Saint-Roch en raison du fait que la n'est pas un organisme, mais que des organismes font partie de la concertation. Chaque année les ressources nécessaires doivent être trouvées pour la saison et il n'y a pas de financement récurrent, étant donné qu'il s'agit d'un projet qui, à la base, est sensé avoir une fin. Il faudrait créer un OBNL. Les possibilités de financement, jusqu'à maintenant sont faibles à inexistantes et constituent un amalgame de soutiens financiers disparates de paliers de gouvernements différents.

Q: Un citoyen se demande s'il comprend bien que le conseiller municipal ainsi que le Conseil de Quartier est en faveur des activités de Verdir St-Roch.

R: On lui répond qu'ils font partie de la concertation et qu'au niveau du Conseil de Quartier plus particulièrement, le budget d'initiative ne permet pas le financer deux fois la même activité. Il peut y avoir des nouveautés financées, mais il y a déjà deux projets qui ont eu du financement (les satellites et le mobilier signalétique).

R: M. Pierre-Luc Lachance précise que les décisions du Conseil de Quartier n'engagent pas non plus le conseiller municipal.

Q: Un citoyen souligne qu'il pourrait y avoir des partenariats potentiels avec les coopératives d'habitation (Fédération des coopératives d'habitation Québec, Chaudière-Appalaches), qui ont adopté une résolution comprenant un objectif d'agriculture urbaine. Il souligne également le nouveau projet de coopératives d'habitation qui verra le jour dans le presbytère de l'église Saint-Roch.

SUR PROPOSITION DE MME KAMILLE LECLAIR DUMENT APPUYÉE PAR MME MICHÈLE PARADIS, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la quatrième assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de Quartier du 24 avril 2018.

Adopté à l'unanimité

- Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

18-05-6 **Période d'information du conseiller municipal**

Monsieur Pierre-Luc Lachance annonce que 5 points d'information seront amenés aujourd'hui.

Premièrement, il y a eu le dépôt d'un document pour l'ajout de supports à vélo supplémentaires, en collaboration avec la SDC Saint-Roch, le Conseil de Quartier de Saint-Roch et le Conseil de Quartier de Saint-Sauveur. Les demandes ont été rassemblées et les ajouts seront dispersés dans les deux quartiers. Le document a été acheminé à l'équipe d'aménagement et il y avait 84 demandes initiales, qui ont été optimisées en 41 lieux. Une dizaine, toutefois, seront installés au final, en plus de ceux qui sont déjà en place. Cela s'ajoute au projet pilote de supports à vélo signature dans les cases de stationnement prévu pour cet été.

En ce qui concerne la nouvelle politique de consultation publique deux réunions sont prévues les 29 et 31 mai prochain. Le conseiller municipal Pierre-Luc Lachance fait partie d'un comité sur les consultations publiques avec deux autres élu(e)s et le comité s'assurera qu'à l'avenir, les projets seront davantage présentés en co-création et qu'il y aurait plus d'information et de délibérations pour assurer le meilleur développement du territoire possible.

Q: Mme Michèle Paradis demande si le comité va travailler davantage sur la rétroaction.

R: M. Daniel Leclerc répond que ça fera partie des points qui seront traités lors des rencontres du 29 et 31 mai prochain, soit la rétroaction et la transparence.

Q: Mme Michèle Paradis précise et demande si les réflexions vont continuer après les rencontres prévues à la fin du mois.

R: M. Pierre-Luc Lachance acquiesce en disant qu'il y aura certainement une rétroaction du comité après, c'est pour cette raison qu'il y a eu une séance d'information sur la consultation où l'ensemble des conseils de quartiers étaient présents ainsi que l'ensemble des conseillers en consultation publique de la Ville de Québec.

Q: Mme Lise Côté-Commeau demande où ont lieu les rencontres.

R: On lui répond que le 29 mai la rencontre aura lieu à Ste-Foy et le 31 mai, au Club social Victoria.

M. Pierre-Luc Lachance souligne sa participation aux corvées de ménage dans le quartier, notamment à celle de Verdir et Divertir la semaine dernière. Il ajoute également qu'une vingtaine de bénévoles de l'entreprise Starbucks ont participé et donné des rafraîchissements et grignotines en plus de participer aux deux corvées soit celle du matin et de l'après-midi.

Au niveau des places éphémères, les délais de réponses sont particulièrement longs et il met toute la pression possible pour accélérer le processus. M. Pierre-Luc Lachance sait que

c'est une situation délicate et souhaite que ça se règle le plus rapidement possible.

M. Pierre-Luc Lachance termine en parlant du Sommet du G7 qui s'en vient, que si des personnes ont des questions il pourra tenter d'y répondre le plus clairement possible.

18-05-7 **Période de questions et commentaires du public**

Q: Mme Michèle Paradis demande qui s'occupe des places éphémères.

R: M. Pierre-Luc Lachance lui répond qu'il s'agit d'un comité multidisciplinaire, soit la division des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ainsi que l'aménagement du territoire. C'est d'ailleurs ce qui ralenti la prise de décision et la confirmation budgétaire des demandes.

Q: Un citoyen souligne sa rencontre avec le conseiller municipal au sujet de l'axe piétonnier Monseigneur-Gauvreau et de l'escalier Lépine. Ils ont parcouru l'axe à pied pour voir ce qu'il en était, et l'espace pourrait recevoir un trottoir. Au Conseil de Quartier de Saint-Jean Baptiste, ils en sont à repenser la rue Saint-Augustin qui est située dans le même axe que l'escalier Lépine. Il a cru comprendre que la Ville de Québec était avancée dans sa vision et que les citoyens semblaient plus ou moins d'accord sur le fait qu'il n'y aurait pas de développements avant 2021. Il a l'intention de mettre davantage de pression citoyenne pour que les projets voient le jour avant 2021 et espère que le Conseil de Quartier va appuyer sa démarche. Il ajoute également qu'une feuille sera en circulation pour recueillir les adresses courriel des personnes qui désirent s'impliquer.

Q: Mme Michèle Paradis demande des précisions sur le lieu dont il est question.

R: On lui répond qu'il s'agit de l'axe de la rue Monseigneur-Gauvreau au sud du boulevard Charest jusqu'à la rue Saint-Vallier.

R: M. Simon Gauvin précise que le sujet sera amené au prochain comité de travail et demande au citoyen de lui envoyer des détails et documents sur le sujet. Le conseil d'administration pourra faire un suivi à M. Pierre-Luc Lachance.

Q: M. Daniel Leclerc demande plus de précisions quant au segment dont il est question.

R: On lui précise qu'il ne s'agit pas vraiment d'un segment d'un axe piétonnier qui chevauche deux districts et deux conseillers municipaux. La complexité se situe au niveau administratif plus que politique.

Q: Un citoyen demande si les clôtures installées au Port de Québec seront enlevées avant la période estivale.

R: M. Pierre-Luc Lachance précise que des représentations ont été faites surtout au niveau de la piste cyclable, afin d'éviter que les cyclistes n'aient à débarquer de leur vélo. Pour les opérations du port, il n'y a pas de développement en raison du fonctionnement de ce dernier, les communications sont difficiles et ce n'est pas sous la juridiction de la ville.

Q: Un citoyen se questionne à savoir si l'accès au fleuve ne devrait pas être un acquis.

R: On lui répond que le fait que ce soit un terrain fédéral ne facilite pas la tâche.

Q: Un citoyen souhaite informer l'assemblée qu'il semble y avoir un problème de circulation à vélo sur le terrain de l'école des Berges. Puisque la piste cyclable est près de l'école, plusieurs cyclistes passent sur le terrain et ce à grande vitesse. Il se demande s'il ne serait pas possible de transmettre la préoccupation, et voir s'il n'y aurait pas d'aménagements possibles pour améliorer la circulation.

R: M. Pierre-Luc Lachance mentionne qu'il pourrait y avoir davantage de signalisation pour les cyclistes.

Q: Mme Michèle Paradis se demande si l'école ne pourrait pas être clôturée.

R: On lui répond que l'école ne semble pas en faveur de clôturer le terrain.

R: M. Simon Gauvin souligne qu'il est souvent complexe pour les cyclistes de modifier un ligne naturelle de circulation.

R: M. Pierre-Luc Lachance ajoute également que la signalisation existe, mais les gens ne la voient pas nécessairement.

Q: Une citoyenne demande quel est l'enjeu, à savoir s'il s'agit des cycliste ou des enfants.

R: On lui répond que ce sont vraiment les cyclistes, qui roulent trop rapidement.

R: On ajoute également qu'avec les activités de la Marina, il y aura encore plus d'enfants.

R: M. Pierre-Luc Lachance ajoute qu'il y aura une demande acheminée à la division de l'aménagement pour améliorer la circulation.

Q: Un citoyen rappelle qu'il fera circuler des feuilles pour recueillir les coordonnées des gens intéressés, présente des photos des sentiers et ajoute aussi la problématique de la traverse sur la rue Prince-Edouard.

R: M. Pierre-Luc Lachance ajoute qu'il y a plusieurs demandes qui ne nécessitent pas d'investissements majeurs et les délais de réponses sont variables à la Division de la mobilité intelligente. Ce dossier précis fait déjà partie de la liste des suivis.

Q: Un citoyen souligne le nouveau code de la sécurité routière, qui exige que les cyclistes doivent effectuer un arrêt total aux *ARRÊT/STOP*. Il se demande si le céder le passage sera toléré par la police.

R: M. Pierre-Luc Lachance lui répond qu'il faut se fier au code et l'appliquer tel qu'adopté.

Q: Un citoyen ajoute que les automobilistes devront s'arrêter dès que les piétons ont l'intention de s'engager. Il y aura de la signalisation aux endroits plus problématiques.

R: M. Pierre-Luc Lachance ajoute qu'il espère que le projet pilote dans Saint-Sauveur qui vise à montrer plus clairement les traverses piétonnes verra le jour.

18-05-8 **Fonctionnement interne du conseil de quartier**

M. Simon Gauvin explique qu'étant donné l'assemblée générale annuelle du 24 avril dernier, il y a quelques points à ce sujet à l'ordre du jour.

- Nomination des officiers du Conseil d'Administration

RÉSOLUTION CA-18

Concernant la nomination des officiers au Conseil d'administration

Considérant la fin des mandats de 2 administrateurs et 1 administratrice du Conseil de Quartier et de l'élection de 2 nouvelles administratrices lors de l'Assemblée générale du 26 avril;

Concernant la nomination des officiers du Conseil de Quartier de St-Roch soit le président, le secrétaire et le trésorier, qui doit se faire au plus tard 30 jours après l'assemblée annuelle;

SUR PROPOSITION DE M. SIMON GAUVIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME VÉRONIQUE CHABOT, IL EST RÉSOLU que le Conseil de Quartier de St-Roch nomme **Simon Gauvin** président du Conseil de Quartier St-Roch, **Michèle Paradis**, secrétaire du Conseil de Quartier de St-Roch et **Tristan Gagnon**, trésorier du Conseil de Quartier St-Roch pour l'exercice 2018-2019.

Adopté

- Nomination des signataires des effets bancaires

RÉSOLUTION CA-18

Concernant la nomination des signataires des effets bancaires

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle du 24 avril 2018;

Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration du 23 mai 2018 a été élu(e) président(e), M. Simon Gauvin, a été élu(e) secrétaire, Mme Michèle Paradis, et a été élu(e) trésorier(ère), M. Tristan Gagnon, du conseil d'administration du Conseil de Quartier;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du Conseil de Quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE MME MICHÈLE PARADIS DÛMENT APPUYÉE PAR MME KAMILLE LECLAIR, IL EST RÉSOLU que le Conseil de Quartier de St-Roch nomme M. Simon Gauvin, président(e) et M. Tristan Gagnon, trésorier(ère), signataires des effets bancaires à compter du 23 mai 2018.

Adopté

Aucun nom ne doit être retiré de la liste puisqu'il s'agit des même signataires que pour l'année 2017-2018.

- Nomination d'administrateurs cooptés

RÉSOLUTION CA-18

Concernant la nomination des administrateurs cooptés

Considérant le bulletin de candidature déposé par Mme Alexandrine Cardin-Dubé;

SUR PROPOSITION DE MME MICHÈLE PARADIS DÛMENT APPUYÉE PAR MME KAMILLE LECLAIR, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de Quartier de St-Roch nomme Mme Alexandrine Cardin-Dubé au poste d'administratrice cooptée au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du Conseil de Quartier.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION CA-18

Considérant la fin du mandat de Mme Kamille Leclair ainsi que sa réélection à la dernière assemblée générale annuelle;

Considérant l'importance grandissante des réseaux sociaux;

SUR PROPOSITION DE MME MICHÈLE PARADIS DÛMENT APPUYÉE PAR MME VÉRONIQUE CHABOT, IL EST RÉSOLU de nommer Mme Kamille Leclair à titre de responsable des réseaux sociaux et des communications pour le Conseil de Quartier de St-Roch.

Adopté à l'unanimité.

18-05-9 **Demandes et projets divers**

M. Simon Gauvin porte à l'attention de l'assemblée que le Conseil de Quartier a reçu une demande de la part de Pech-Sherpa, concernant un livre vivant, une rencontre qui vise à sensibiliser la population sur les personnes souffrant de troubles psychotiques. Cette demande n'a pu être traitée pour cette assemblée, le sujet sera reporté à la prochaine réunion.

M. Simon Gauvin invite Mme Marie-Hélène Fortin à venir parler du retour de la Marina St-Roch.

Mme Marie-Hélène Fortin souligne que pour la 2e année d'existence de l'espace collectif de la Marina St-Roch, le mandat a été confié à la Société de la Rivière Saint-Charles. La société prépare actuellement les activités estivales et un appel de projet est lancé à la population. Les citoyens, organismes ou commerçants pourront proposer leurs idées et pourront recevoir des bourses de réalisation en fonction des projets. Le 3 juin prochain aura lieu une séance d'idéation sous forme de 5 à 8, où les participants pourront mentionner ce qu'ils aimeraient retrouver à l'espace collectif cet été. Il y aura certainement le retour de certaines activités, dont la plantation citoyenne prévue le 1er juin. Il y a plus de 600 plants et les citoyens sont les bienvenus pour aider.

Q: M. Simon Gauvin mentionne à Mme Marie-Hélène Fortin l'existence du projet Chefs en herbe, qui organise des ateliers jeunesse sur le thème de l'agriculture. Ce pourrait être un bon lien à faire pour les activités prévues cet été.

R: Mme Marie-Hélène Fortin acquiesce en soulignant que cela pourrait faire partie des animations prévues en collaboration avec les organismes du quartier.

R: Mme Michèle Paradis mentionne qu'elle pourra la mettre en contact avec M. Yves Desmarais, le porteur de projet de Chef en herbe.

Q: Mme Véronique Chabot souligne les difficultés à créer l'habitude pour les gens à cueillir les légumes au bon moment.

R: Mme Marie-Hélène lui répond qu'il y aura des écriteaux pour inciter les gens à être plus patients avant de cueillir quoi que ce soit.

18-05-10 **Dossiers de travail**

- Comité vigilance Port de Québec et projet Mon environnement ma santé

M. Simon Gauvin mentionne que M. Nicolas Saucier est mandaté pour faire les suivis de ce comité au conseil de quartier, mais comme il est absent il enverra un compte-rendu.

- Verdir Saint-Roch

Comme le point a été traité précédemment, Mme Kamille Leclair ajoute seulement que le projet a appliqué au concours *Ça marche Doc!*. Le concours vise à recevoir plus de visibilité vis des capsules documentaires.

- Les Valoristes

Mme Véronique Chabot résume le projet et rappelle qu'un montant de 3 500\$ avait été réservé pour le projet via le budget d'initiatives. Comme le projet n'a pas été accepté dans sa forme actuelle, elle souhaiterait tout de même réaliser une activité à la Saint-Jean Baptiste, étant donné qu'il s'agit d'un bon moment pour la cueillette de cannettes et bouteilles consignées.

Q: Un citoyen mentionne son intérêt à aider dans le projet des valoristes.

R: Mme Véronique Chabot souligne qu'il faut louer un camion pour pouvoir entreposer le tout pendant la fin de semaine.

Q: Un citoyen demande si le projet a été financé.

R: Mme Véronique Chabot lui répond que non, pas dans sa forme actuelle.

Q: Un citoyen demande si le Conseil de Quartier a son mot à dire.

R: On lui répond que oui, mais que le projet doit être présenté à la ville. Le projet a été refusé, entre autres en raison du conteneur.

RÉSOLUTION CA-18

CONSIDÉRANT la résolution du 29 mars 2018 attribuant un montant de 3500\$ de notre budget d'initiative pour réaliser le projet-pilote des Valoristes pour l'été 2018;

CONSIDÉRANT QUE le projet a malheureusement essuyé un échec lors de la demande à la ville;

CONSIDÉRANT les délais serrés pour trouver d'autres sources de financement avant le début prévu des activités, soit le 23 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de Quartier Saint-Roch a déjà déployé beaucoup d'efforts pour que ce projet voit le jour et désire toujours le voir se réaliser;

CONSIDÉRANT QUE le projet a toujours l'appui de plusieurs partenaires commerciaux et communautaires, ainsi que le soutien de la Coop Les Valoristes de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE l'un des moments très importants pour offrir le service de point de dépôt aux Valoristes est la fête de la St-Jean-Baptiste étant donné l'importance de la demande cette journée-là;

SUR PROPOSITION DE M. SIMON GAUVIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MICHÈLE PARADIS, IL EST PROPOSÉ QUE le Conseil de Quartier Saint-Roch réattribue les sommes résiduelles de projets antérieurs au projet-pilote Les Valoristes pour l'été 2018, jusqu'à concurrence de 600\$ afin de permettre la tenue d'au minimum une journée d'activités lors de la St-Jean-Baptiste 2018;

QUE cette somme sera remboursée à Véronique Chabot, coordonnatrice du projet, conformément aux modalités mentionnées dans la résolution du 29 mars 2018.

M. Tristan Gagnon précise le résiduel des autres années s'élevant à 574,39\$.

Q: Un citoyen souligne que dans le procès verbal du mois d'avril, il observe un montant de 710\$ résiduel et se réjouit qu'il est désormais possible d'attribuer ces montants à des projets.

R: On ajoute que ce sont des montants qui ont été octroyés mais non versés à des initiatives passées.

Adopté à l'unanimité.

- Table des conseils de quartier pour le réseau cyclable

Depuis la dernière séance du Conseil de Quartier, il y a eu une rencontre où la ville a présenté l'ensemble des projets pour 2018. Il a été question notamment de la piste cyclable prévue sur les rues Saint-Vallier, Arago et Christophe-Colomb. Il y aura une autre rencontre à ce sujet la semaine prochaine.

Q: Un citoyen demande quel était l'ordre du jour.

R: On lui répond qu'il a été question de sondages, de politique de mobilité durable, du colloque sur la sécurité ainsi que les modifications au code de la sécurité routière.

Q: Un citoyen demande si nous avons la résolution concernant les vélos libre-service.

R: On lui répond que le procès verbal de cette rencontre n'est pas encore disponible.

R: M. Simon Gauvin souligne que, pour l'avoir utilisé, le projet pilote de vélos libre-service dans le Jardin Saint-Roch était super, mais il aurait fallu bien plus qu'une seule station.

R: M. Pierre-Luc Lachance souligne qu'avec la Division de la mobilité intelligente et le Réseau de transport structurant on regarde le tout de très près.

- Grand ménage dans Saint-Roch

Dimanche dernier, le Conseil de Quartier a opéré son grand ménage sous les bretelles d'autoroutes (Îlot Fleurie). Sept personnes y ont participé. Il y avait aussi celui prévu par Verdir et Divertir ainsi que tous les autres prévus.

Q: Mme Michèle Paradis se questionne par rapport aux grands ménages, à savoir pourquoi des corvées ne pourraient pas être organisées plus souvent, par exemple, pour les mégots de cigarette. Est-ce que la SDC pourrait contribuer ?

R: Mme Alexandrine Cardin-Dubé mentionne que la SDC fait déjà ce travail tout l'été grâce au travail de l'Escouade Urbaine.

Q: M. Simon Gauvin précise que selon la législation, la distance minimale à proximité d'un édifice fait en sorte que tous les fumeurs qui marchent sur la rue Saint-Joseph n'ont techniquement pas le droit d'éteindre leur cigarette près d'un commerce.

Q: Michèle Paradis se demande s'il ne pourrait pas avoir une proposition à faire, surtout avec l'arrivée de la légalisation du cannabis.

M. Tristan Gagnon poursuit sur les grands ménages, deux personnes ont participé à la corvée en raison de Facebook.

Q: Une citoyenne souligne que leur corvée avait intéressé 600 personnes sur facebook, et que 25 personnes s'étaient présentées. Les médias avaient interrogé les participants et ont pu faire une photo avant et après le ménage de la rivière Saint-Charles.

RÉSOLUTION CA-18

Concernant le remboursement des dépenses encourues pour les Grands Ménages 2018

Considérant la présentation de factures pour l'impression de 30 affiches en format 11x17 pour publiciser l'ensemble des Grands ménages tenus par les différents organismes et groupes citoyens cette année;

SUR PROPOSITION DE M. TRISTAN GAGNON, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRINE CARDIN-DUBÉ, IL EST PROPOSÉ QUE le Conseil de Quartier rembourse un montant de 43,98\$ à la Table de Quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch (Caroline Deschênes) à partir des fonds réservés à cet effet dans le budget d'initiatives.

- Chefs en herbe

Mme Michèle Paradis souligne qu'elle n'a pas encore eu l'occasion de rencontrer M. Yves Desmarais, promoteur du projet. Elle explique également le projet, qui vise à faire pousser des aliments et les cuisiner pour présenter des ateliers sur l'agriculture urbaine à l'école des Berges. La première phase se termine à la mi-juin et reprendra en octobre afin de laisser les légumes pousser correctement.

18-05-11 **Enjeux divers**

- Nouvelle politique de participation publique de la ville de Québec

Mme Michèle Paradis souligne qu'à la suite du dépôt du projet de loi 122, la ville doit avoir une politique de consultation publique. L'Institut du Nouveau Monde a résumé les critères à respecter qu'il recommande à la Ville de Québec : davantage de transparence, de consultation en amont, de présence des élus, de délais adaptés, d'expression de tous les

points de vue, de reddition de compte etc. Elle souligne les ateliers prévus les 29 et 31 mai prochain en précisant qu'il faut s'y inscrire.

Mme Véronique Chabot souligne sa présence avec celle de tous les autres conseils de quartiers, plusieurs échanges ont pu être faits, il y a beaucoup de ressemblances entre les conseils de quartier. Elle déplore le fait qu'à cette rencontre, on leur a suggéré de revenir aux rencontres prévues les 29 et 31 mai puisque qu'il n'y avait pas d'enregistrement ni de prise de notes. Certains sont plus sceptiques que d'autres sur la politique de consultation citoyenne. Il a été demandé de rendre l'accès aux plaintes comme par le passé, proposé de changer les noms des conseils de quartier pour quelque chose de plus attrayant, de créer une grille d'acceptation de projets facultative. Il a également été demandé de pouvoir partager certains outils avec la Ville pour faciliter certaines actions. Il y a un groupe d'administrateurs des conseils de quartier sur Facebook.

Mme Michèle Paradis ajoute que 40% des plaintes ou demandes concernent les matières résiduelles.

M. Daniel Leclerc mentionne que sur la page de la Ville de Québec, il y a un sondage ainsi qu'une invitation à participer aux ateliers de la semaine prochaine.

- Le G7 dans le quartier

M. Simon Gauvin mentionne que des journalistes l'ont contacté pour avoir le pouls du quartier par rapport au Sommet du G7. Comme il n'avait rien à ajouter et que l'on ne sent pas une grande inquiétude dans le quartier au moment où il a été contacté, le Conseil de Quartier n'a pas répondu.

18-05-12 **Période de questions et commentaires du public**

Q: Un citoyen souligne que les gens qui ont vécu le Sommet des Amériques peuvent être inquiets.

R: Mme Michèle Paradis demande si les commerces seront fermés.

R: M. Pierre-Luc Lachance lui répond que les commerces ne seront pas fermés jusqu'à maintenant, étant donné que le quartier n'est pas dans la zone sécurisée. Il y aura toutefois plus de présence et de surveillance policière.

Q: Mme Michèle Paradis demande si on sait combien de personnes sont attendues.

R: On souligne que tous les hôtels sont réservés partout au centre-ville et même jusqu'à Beauport. On attend près de 3000 journalistes.

Q: Un citoyen demande comment ça fonctionne pour les gens qui travaillent près des zones sécurisées.

R: On lui répond que pour l'instant, tout semble correct. On conseille aux gens d'écouter la radios, de suivre le compte Twitter de la Ville de Québec et de rester alerte. On conseille même de vous promener au centre-ville si vous le désirez.

Q: Un citoyen souligne que les élus du Conseil de Quartier de Saint-Jean Baptiste vont considérer les gens neutres dans l'attribution des postes au conseil d'administration. Il souligne également que depuis la fondation des conseils de quartier en 1997 selon l'inflation, chacun devrait recevoir un montant de 8130\$ environ, soit presque 50% de plus. Pour terminer, il demande à ce que la réflexion sur la planification stratégique de 2020-2022 comprenne l'intégration des principes de développement durable et l'accord de Paris.

Q: Un citoyen demande qu'est-ce que sont les clôtures dans les zones sécurisées.

R: M. Pierre-Luc Lachance précise qu'il s'agit d'un centre de détention temporaire en cas d'urgence.

Q: Un citoyen souligne qu'il y avait eu un mélange entre la population carcérale et les manifestants donc ce lieu évite ce problème.

R: M. Daniel Leclerc mentionne que des prisonniers ont déjà été transférés.

Q: Un citoyen demande si la demande d'inscription pour les activités du 29 et 31 est réglementaire.

R: M. Pierre-Luc Lachance souligne qu'il s'agit plutôt d'une manière de mieux gérer les participants.

Q: Un citoyen se demande si la formulation ne pourrait pas être changée.

R: M. Pierre-Luc Lachance précise qu'il ne s'agit pas d'empêcher, que ce n'est surtout pas de la mauvaise volonté de la part de la Ville.

Q: Un citoyen demande si les invitations du Conseil de Quartier pourraient être envoyées avant aux organismes.

R: M. Simon Gauvin lui répond que c'est pour cette raison que les postes de secrétaire et des communications ont été séparés, pour pouvoir améliorer les communications.

Q: Un citoyen invite les administrateurs et le public le 30 mai à la maison de la coopération pour une rencontre sur les impacts du tramway et du trambus, organisé par Démocratie Québec et animée par Étienne Grandmont

Q: M. Émile Piché de la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch mentionne qu'il y aurait des liens à faire pour l'activité des valoristes, surtout conseiller dans la manière d'approcher les gens.

R: Mme Véronique Chabot acquiesce, il y aurait certainement des conseils complémentaires à avoir.

Q: Un citoyen souligne dans le cadre de la politique de participation citoyenne le besoin récurrent des conseils de quartier à avoir un journal des résolutions à consulter, surtout avec les moyens techniques que possède la ville. Cela permettrait de faire des recherches et de faire des convergences.

R: M. Pierre-Luc Lachance mentionne que des opportunités technologiques sont évaluées pour améliorer les communications et les outils des consultations publiques et conseils de quartier.

18-05-13 **Trésorerie**

- Budget et état des revenus et dépenses

M. Tristan Gagnon attend le budget du projet Chef en herbe.

- Paiement pour le secrétariat de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. TRISTAN GAGNON DUMENT APPUYÉE PAR MME MICHÈLE PARADIS, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de Quartier de Saint-Roch autorise le paiement d'un montant de 85 \$ à Mme Marylou Boulianne pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 26 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité

- Ouverture d'un compte à la Caisse d'économie solidaire

M. Tristan Gagnon annonce qu'il faudra transférer le compte à la Caisse d'économie solidaire, car il sera plus facile d'aller chercher des dons et ristournes, en plus d'avoir plus facilement accès à des fonds.

RÉSOLUTION CA-18

Considérant que le Conseil de Quartier de Saint-Roch a actuellement un Compte bancaire chez Desjardins Entreprises, et qu'il souhaite diversifier les sources de financement de ses projets futurs;

Considérant que la Caisse d'économie solidaire de Desjardins offre aux organisations membres et aux projets collectifs sans but lucratif membres la possibilité de toucher aux ristournes sous forme de dons et de commandites;

Considérant que les frais liés au fonctionnement et aux opérations sont les mêmes chez Desjardins Entreprises et chez la Caisse d'économie solidaire;

SUR PROPOSITION DE M. TRISTAN GAGNON DÛMENT APPUYÉE PAR MME VÉRONIQUE CHABOT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de Quartier de Saint-Roch initie les démarches pour transférer son compte bancaire chez la Caisse d'économie solidaire de Desjardins et nomme les administrateurs suivants comme signataires du compte : Simon Gauvin, Tristan Gagnon et Michèle Dumas Paradis.

Adopté

18-06-14 **Correspondance**
Aucune.

18-06-15 **Annonces**

- Masse critique Vélo Rave – Samedi 26 mai
M. Simon Gauvin mentionne que dans le cadre du mois du vélo, organisé par Accès Transports Viabes, le dimanche 27 mai aura lieu une activité cycliste et les gens sont invités à colorer leur vélo et leurs habits.

- Corvées à venir

- o L'Accorderie de Québec & Verdir Saint-Roch - Vendredi 25 mai, 13h
- o La Société de la Rivière Saint-Charles & La Barberie - Samedi 26 mai, 13h
- o Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch, Projet LUNE & L'Anti Bar & Spectacles - Jeudi 31 mai, 13h
- o Bien vivre à Saint-Roch - Samedi 2 juin, 9h30

- Projection publique du documentaire sur le Bassin Louise - Lundi 18 juin

- Consultation pour l'élaboration de la politique de participation publique - Jeudi 31 mai
Club social Victoria

Mme Michèle Paradis ajoute que les 2 et 3 juin prochain, aura lieu la Foire écosphère à l'espace 400e.

Également, Voix Citoyenne demandait à écrire au élus afin qu'ils se prononcent au sujet des terres agricoles, car ce serait un enjeu électoral aux prochaines élections.

Il y aura aussi le Lancement de la bière Verdir Saint-Roch mercredi le 30 mai à la Brasserie artisanale La Korrigane ainsi qu'à la Barberie.

On annonce également les activités familiales extérieures prévues pour le 35e anniversaire

de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, qui aura lieu le samedi 26 mai de 12h à 17h.

18-06-16 **Divers**

M. Simon Gauvin rappelle que la prochaine assemblée du conseil d'administration aura lieu le jeudi 14 juin prochain.

Mme Michèle Paradis souligne que la participation citoyenne est importante et qu'il est parfois difficile de rejoindre les citoyen(ne)s.

Mme Véronique Chabot ajoute que les budgets d'initiatives des conseils de quartier proviennent d'une seule enveloppe de 70 000\$ pour tous les conseils de quartier de Québec.

M. Daniel Leclerc précise que ça a toujours fonctionné de cette manière, certains demandent plus ou moins alors il est plus facile de créer une équité entre les organisations.

Q: Un citoyen souligne que les citoyens doivent s'assurer que les projets qui ne sont pas acceptés ne le sont pas pour des raisons de conformité.

R: M. Daniel Leclerc précise que c'est maintenant le service d'interaction citoyenne qui reçoit les projets qui doivent être approuvés au comité exécutif. Il y a actuellement des réflexions globales sur le fonctionnement.

Mme Véronique Chabot mentionne qu'elle a envoyé une lettre personnelle à la ville en raison du refus de son projet, mais que pour l'instant il vaut mieux se concentrer sur ce qu'on a, soit l'activité prévue pour la Saint-Jean-Baptiste.

18-06-17 **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant écoulé, l'assemblée est levée à 9h40.